

Séance du 16 avril 2026



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le seize avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 9 avril, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en
exercice : **11**
Présents : 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Agathe CHAZALLON - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Patrick MOREL - Lionel PEYRELONG - Marie ROYET

ABSENTS :

EXCUSES :

SECRETARE DE SEANCE :

OBJET : Vote des budgets 2026 – Commune, centre d'accueil et lotissement Charigou 3

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les budgets primitifs 2026 de la commune, du centre d'accueil et du lotissement Charigou 3.

Les budgets s'équilibrent de la façon suivante :

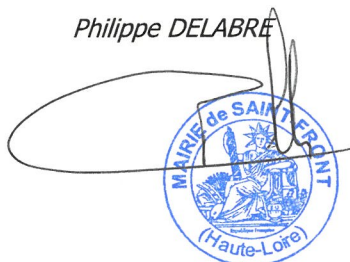
BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE	778 374 €	686 161 €
CENTRE D'ACCUEIL	27 240 €	208 252 €
LOTISSEMENT CHARIGOU 3	186 078 €	186 078 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Approuve** les budgets primitifs 2026 tels que présentés ci-dessus.

Fait et délibéré en Mairie
le 16 avril 2026
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20260416-26_04_008-DE
Reçu le 21/04/2026